

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion, tenue le 11 décembre 2023 à 19 h 30, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, sous la présidence de monsieur Patrick Lavoie, maire, et présence des conseillers suivants :

Mme Louise Jean
M. Dominique Tremblay
Mme Cathy Tremblay
Mme Guylaine Morel
Mme Mélina Harvey
M. Jean-Claude Junior Tremblay

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et formant quorum.

Assistent également: la secrétaire d'assemblée, madame Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que madame Nadine Perron, secrétaire-administrative.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2023;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 novembre 2023;
5. Adoption des comptes à payer du mois de novembre 2023;
6. Adoption des factures non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
7. Dépôt des déclarations intérêts pécuniaires d'un membre du conseil;
8. Dépôt du registre des déclarations des membres du conseil relativement à certains dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus;
9. Avis de la séance extraordinaire du conseil pour l'adoption du Budget 2024 et du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;
10. Avis de motion de la présentation d'un règlement portant le numéro 469 fixant les taux variés de la taxe foncière et des tarifs de service pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception;
11. Adoption de la Planification stratégique 2024-2028 et du plan d'action 2024;
12. Calendrier des séances ordinaires 2024;
13. Demande d'annulation de soldes résiduels de certains règlements d'emprunt au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation;
14. Offre de services pour la formation Officier non urbain (ONU);
15. Nomination des membres du comité local MADA;
16. Résultat d'ouverture des soumissions - Projet de réfection du bureau municipal (Subvention PRABAM);
17. Offre de formation de l'APSAM : Travail à proximité de l'eau;
18. Offre d'emploi opérateur en déneigement;
19. Offre d'emploi patinoire;
20. Ouverture sentiers de l'Amical (ski et raquette) et patinoire;
21. Fermeture du bureau pendant la période des Fêtes;
22. Camp Le Manoir : Offre de service 2024;

23. Résolution pour réserver des sommes de 2023;
24. Demande de commandite - Campagne de financement d'étudiants du CECC (Voyage d'initiation à la coopération internationale);
25. Demande de soutien financier de l'Organisme de participation de parents (OPP) de l'école Marie-Reine;
26. Demande de paiement No 6 – Agrandissement du Chalet des sports;
27. Lettre de démission de monsieur Aurel Bergeron à titre de pompier volontaire;
28. Autorisation d'achat de mobilier pour le bureau municipal;
29. Résolution ayant pour objet d'appuyer le montage financier pour un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – Projet du Centre de services scolaire de Charlevoix - *Ajout d'un gymnase à l'école Marie-Reine*;
30. Autorisation de démarches pour les activités prévues au début de l'Année 2024;
31. Représentation du conseil;
32. Courrier;
33. Affaires nouvelles;
34. Période de questions;
35. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 30, Monsieur le Maire Patrick Lavoie, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2023-12-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec dispense de lecture, tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2023-12-02

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 novembre 2023 tel que déposé.

2023-12-03

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 27 novembre 2023 tel que déposé.

2023-12-04

5- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2023

Il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 118 773.34 \$ (journal des achats # 1455, journal des déboursés # 1383-1384, chèques # 17317 à 17363, prélèvements # 1547 à 1560) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 542 525.16 \$ (journal des achats # 1452 à 1454, journal des déboursés, # 1379 à 1382, chèques # 17307 à 17316 prélèvements # 1543 à 1546) et les salaires nets pour un montant 29 733.93 \$, (dépôts # 509 267 à 509 321), sont acceptés.

2023-12-05

6- ADOPTION DES FACTURES NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS

Il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

It Cloud				129.81 \$
FQM Assurances				626.75 \$
Communication Charlevoix				3 720.16 \$
Hydro Québec				1 479.28 \$
				5 956.00 \$

2023-12-06

7- DÉPÔT DES DÉCLARATIONS INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN MEMBRE DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires des élus sont déposées conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* qui stipule qu'à chaque année, dans les soixante (60) jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, tout membre du conseil dépose devant celui-ci une déclaration de mise à jour;

Le conseil municipal prend acte du dépôt du formulaire *Déclaration des intérêts des membres du conseil* dûment complétés par le membre suivant :

- Mélina Harvey

2023-12-07

8- DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL RELATIVEMENT À CERTAINS DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AUTRES AVANTAGES REÇUS

Il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Le conseil municipal prend acte que la directrice générale et greffière-trésorière n'a reçu aucune déclaration des élus relative à tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage, supérieur à 200 \$, reçu par un membre du conseil municipal.

2023-12-06

9- AVIS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal prend acte de l'avis de convocation de la séance extraordinaire le 20 décembre 2023 pour l'adoption du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026. L'avis public a été donné le 8 décembre 2023.

2023-12-09

10- AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 469 FIXANT LES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE ET DES TARIFS DE SERVICE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

Avis est donné par Dominique Tremblay, membre du conseil municipal, qu'un règlement sera soumis au conseil municipal pour adoption, dont un exemplaire est déposé devant le conseil municipal simultanément au présent avis de motion, concernant le règlement fixant les taux variés de la taxe foncière et des tarifs de service pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception.

2023-12-10

11- ADOPTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2028 ET DU PLAN D'ACTION 2024

CONSIDÉRANT QUE les diverses étapes de réalisation de la planification stratégique sont terminées;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter le document de Planification stratégique 2024-2028 et le Plan d'action 2024-2028;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion adopte la Planification stratégique 2024-2028 ainsi que le Plan d'action 2024-2028 de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion;

QUE ces deux (2) documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'ils étaient ici au long reproduit.

12- CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2024

CONSIDÉRANT que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h 30;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi.

DATES	HEURE	DATES	HEURE
22 janvier 2024	19 h 30	08 juillet 2024	19 h 30
12 février 2024	19 h 30	12 août 2024	19 h 30
11 mars 2024	19 h 30	09 septembre 2024	19 h 30
08 avril 2024	19 h 30	15 octobre 2024 (mardi)	19 h 30
13 mai 2024	19 h 30	11 novembre 2024	19 h 30
10 juin 2024	19 h 30	09 décembre 2024	19 h 30

13- DEMANDE D'ANNULATION DE SOLDES RÉSIDUAIRES DE CERTAINS RÈGLEMENTS D'EMPRUNT AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Ce point est reporté.

14- OFFRE DE SERVICES POUR LA FORMATION OFFICIER NON URBAIN (ONU)

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Ville de Baie-St-Paul qui agit à titre de gestionnaire de formation pour la municipalité signataire auprès de l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ), pour la formation « Officier non urbain » (ONU);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre de service numéro SSICF-2024-06 de la Ville de Baie-St-Paul pour l'inscription des pompiers nommées ci-dessous à la formation « Officier non-urbain » qui se tiendra à Baie-St-Paul et qui débutera au mois de janvier 2024;

- Guillaume Guay
- Tommy Audet
- Éric Boivin
- Jean-Claude Junior Tremblay

QUE le conseil autorise les frais de formation de 1 373.96 \$ /candidat plus taxes, les frais reliés aux examens finaux, la rémunération et tout autre frais inhérents à la formation;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à signer l'offre de service pour et au nom de la municipalité

2023-12-13

15- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ LOCAL MADA

Il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE nommer les membres suivants afin qu'ils siègent sur le comité local MADA:

- Isabelle Lapierre, chargée de projet pour les démarches locales MADA à la MRC de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix-Est
- Marc-Antoine Belley, agent de développement et coordonnateur à la vie municipale
- Jean-Claude Junior Tremblay, conseiller municipal
- Jocelyne Tremblay, présidente du club FADOQ Le noyau de Charlevoix
- Suzanne Jean, secrétaire du club FADOQ Le noyau de Charlevoix
- Carmen Tremblay, membre du club FADOQ Le noyau de Charlevoix

2023-12-14

16- RÉSULTAT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS - PROJET DE RÉFECTION DU BUREAU MUNICIPAL (SUBVENTION PRABAM)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le projet de réfection du bureau municipal;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la soumission le 4 décembre 2023 à 16 h;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) offres ont été reçues, les coûts de la démolition ont été soustraits, soient :

- Constructions F. Audet 127 500 \$- 20 000 \$ = 107 500 \$ plus taxes
- Les Entreprises Carl Tremblay Inc. 120 667.24 \$- 21 121.74\$= 99 545.50 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal octroie le contrat au plus bas soumissionnaire à Les Entreprises Carl Tremblay Inc. pour les travaux de réfection du bureau municipal pour un montant de 99 545.50 \$ plus les taxes excluant les travaux de démolition;

QUE cette dépense soit payée en partie par la subvention PRABAM ainsi que le surplus libre de la municipalité.

2023-12-15

17- OFFRE DE FORMATION DE L'APSAM : TRAVAIL À PROXIMITÉ DE L'EAU

CONSIDÉRANT l'offre de formation de l'APSAM : *Travail à proximité de l'eau*;

CONSIDÉRANT QU'un minimum de huit (8) participants doivent s'inscrire pour que la formation soit offerte;

CONSIDÉRANT QUE la formation aura lieu le mercredi 24 janvier 2024, de 8 h à 16 h à la Municipalité de St-Urbain;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) employés ont démontré de l'intérêt à participer;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'inscription est d'environ 185 \$ par participant (à préciser selon le nombre de participants);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'inscription des deux (2) employés au montant d'environ 185 \$/ chacun à la formation offerte par l'APSAM, le 24 janvier 2024 à la Municipalité de St-Urbain.

18- OFFRE D'EMPLOI OPÉRATEUR EN DÉNEIGEMENT

Ce point est reporté.

19- OFFRE D'EMPLOI PATINOIRE

Ce point est reporté.

2023-12-16

20- OUVERTURE SENTIERS DE L'AMICAL (SKI ET RAQUETTE) ET PATINOIRE

Il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise l'ouverture des sentiers de ski et raquette, la patinoire et la glissade dès que la température le permettra.

2023-12-17

21- FERMETURE DU BUREAU PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le bureau municipal sera fermé pendant la période des Fêtes du vendredi 22 décembre 2023 au 5 janvier 2024 inclusivement. Le retour aux heures d'ouverture habituelles se fera le 8 janvier 2024.

2023-12-18

22- CAMP LE MANOIR : OFFRE DE SERVICE 2024

CONSIDÉRANT QUE le Camp Le Manoir de Les Éboulements, qui a la gestion des camps, a fait part de l'orientation souhaitée pour les camps de jour municipaux (Saint-Urbain, Notre-Dame-des Monts, St-Aimé-des-Lacs et Saint-Hilarion);

CONSIDÉRANT QUE le Camp a présenté le document « Orientation camps municipaux 2024 » qui fait mention des constats, défis ainsi que de leur recommandation qui est de regrouper les camps dans une seule municipalité soit Saint-Hilarion;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal se montre favorable à ce que la Municipalité de Saint-Hilarion soit la municipalité hôte pour accueillir les quatre (4) camps municipaux pour l'été 2024;

QU'une entente est à intervenir entre les parties pour déterminer les responsabilités de chacun ainsi que les modalités du juste partage des coûts qui sont reliés.

2023-12-19

23- RÉOLUTION POUR RÉSERVER DES SOMMES DE 2023

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise de réserver les montants encore disponibles au budget 2023 pour les trois (3) postes suivants :

Réserve - Eau potable : 02 41200 521 / 20 000 \$

Réserve - Eaux usées : 02 41411 521 / 20 000 \$

Réserve - Loisirs et culture : 02 70230 920 (Bibliothèque) / 1 000 \$

2023-12-20

24- DEMANDE DE COMMANDITE - CAMPAGNE DE FINANCEMENT D'ÉTUDIANTS DU CECC (VOYAGE D'INITIATION À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE)

Il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise une commandite de 400 \$ pour la campagne de financement d'étudiants du CECC (4 de Saint-Hilarion) pour un voyage d'initiation à la coopération internationale.

Le maire Patrick Lavoie se retire de la discussion et du vote pour ce point.

2023-12-21

25- DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS (OPP) DE L'ÉCOLE MARIE-REINE

Il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité accorde un montant de 400 \$ à l'organisme de participation de parents (OPP) de l'école Marie-Reine pour diverses activités.

26- DEMANDE DE PAIEMENT NO 6 – AGRANDISSEMENT DU CHALET DES SPORTS

Ce point est reporté.

2023-12-22

**27- LETTRE DE DÉMISSION DE MONSIEUR AUREL BERGERON À TITRE DE POMPIER
VOLONTAIRE**

Il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal prend acte de la lettre de démission de monsieur Aurel Bergeron à titre de pompier volontaire.

Motion de remerciement : Monsieur le maire souligne l'implication et le dévouement de monsieur Bergeron qui a œuvré plus de 40 ans pour le service incendie de Saint-Hilarion.

2023-12-23

28- AUTORISATION D'ACHAT DE MOBILIER POUR LE BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par Guylaine Morel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de mobilier chez EMBLM pour l'aménagement d'un nouveau bureau et la modification du bureau de la directrice générale au coût de 3 263 \$ plus les taxes.

QU'une partie des coûts seront payés à même la subvention de Coopération intermunicipale.

2023-12-24

**29- RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET D'APPUYER LE MONTAGE FINANCIER POUR UN
PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX
INFRASTRUCTURES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA) – PROJET DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX - AJOUT D'UN GYMNASE À L'ÉCOLE MARIE-
REINE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion, par sa résolution 2023-11-37, a appuyé le projet du Centre de services scolaire de Charlevoix pour l'ajout d'un gymnase à l'école Marie-Reine afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préciser l'intention de la municipalité à participer financièrement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Hilarion confirme son intention à participer financièrement au projet de manière équitable ou à 50 %-50 % du montant non subventionné du projet (34 %);

QUE, si l'aide financière est accordée, des discussions sur les besoins et sur le montage financier à intervenir suivront.

2023-12-25

30- AUTORISATION DE DÉMARCHES POUR LES ACTIVITÉS PRÉVUES AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2024

Il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'agent de développement et coordonnateur à la vie municipale à effectuer les premières démarches pour des activités prévues au début de l'année 2024.

31- REPRÉSENTATION DU CONSEIL

32- COURRIER

33. AFFAIRES NOUVELLES

2023-12-26

33.1 LETTRE DE MADAME HÉLÈNE GAGNÉ

CONSIDÉRANT la lettre de madame Hélène Gagné, résidente habitant sur la route 138, qui demande un appui de la municipalité pour demander au Ministère des Transports d'installer une pancarte « Réduisez le bruit! » sur la route 138, près de l'entrée du rang 4 et 5 (chemin du Moulin) en haut de la côte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal prend acte de la demande de Mme Gagné et demande au Ministère des Transports d'étudier la demande en lien avec la problématique soulevée.

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2023-12-27

35. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La Levée de l'assemblée est proposée par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 25.

Patrick Lavoie, maire

Nathalie Lavoie, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Lavoie,
Directrice générale et greffière-trésorière

ATTESTATION DU MAIRE

Je, Patrick Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Patrick Lavoie,
Maire

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du Code municipal du Québec, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 22 janvier 2024. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-HILARION

PROCÈS-VERBAL **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion, tenue le 20 décembre 2023 à 19 h, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil sous la présidence de monsieur le maire Patrick Lavoie à laquelle il y avait quorum.

Présents :

M. Dominique Tremblay
Mme Cathy Tremblay
Mme Guylaine Morel
Mme Mélina Harvey
M. Jean-Claude Junior Tremblay

Absente :

Mme Louise Jean

Assistent également: la secrétaire d'assemblée, madame Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que madame Nadine Perron, secrétaire-administrative.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la Loi et ceux présents déclarent l'avoir reçu dans les délais requis.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de la convocation de la séance et du quorum requis ;
2. Ouverture de la séance ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Offre d'emploi poste - opérateur en déneigement ;
5. Offre d'emploi poste - patinoire ;
6. Rémunération des employés de la patinoire ;
7. Entériner les paiements des cartes Visa ;
8. Résolution acceptant l'offre d'achat du terrain numéro 4, lot 6 494 375 ;
9. Affaires nouvelles ;
10. Période de questions ;
11. Levée de l'assemblée.

1- CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION DE LA SÉANCE ET DU QUORUM REQUIS

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum sont constatés par monsieur le maire

2023-12-28

2- OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2023-12-29

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2023-12-30

4- OFFRE D'EMPLOI POSTE - OPÉRATEUR EN DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée et que suite au processus, une (1) candidature a été retenue et qu'il y a lieu de procéder à l'embauche du candidat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion embauche, monsieur Pierre-Luc Émond-Lavoie, à un poste de remplaçant pour le déneigement (chauffeur-opérateur), conditions et salaire à discuter.

2023-12-31

5- OFFRE D'EMPLOI POSTE - PATINOIRE

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée et que suite au processus, une (1) candidature a été retenue et qu'il y a lieu de procéder à l'embauche du candidat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélina Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion embauche monsieur Nathan Tremblay au poste de surveillant et préposé à l'entretien de la patinoire, conditions et salaire à discuter.

2023-12-32

6- RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE la demande des employés de la patinoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise le contrat à forfait pour la préparation et le glaçage de la patinoire pour un montant de 1 000 \$.

2023-12-33

7- ENTERINER LES PAIEMENTS DES CARTES VISA

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil entérine deux (2) paiements effectués sur les cartes Visa : 751.87 \$, 1 322.43 \$.

2023-12-34

8- RÉOLUTION ACCEPTANT L'OFFRE D'ACHAT DU TERRAIN NUMERO 4, LOT 6 494 375 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL - DOMAINE DES ÉPERVIÈVES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un (1) terrain portant le numéro de lot 6 494 375 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Charlevoix ayant une superficie de 600.02 m²;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise 2537-0750 Québec Inc. (Chevrons Charlevoix), représentée par monsieur Jean-Philippe Gagnon, désire acquérir ledit lot, soit le terrain numéro 4 du Développement résidentiel – Domaine des Épervièves et qu'une offre d'achat a été signée en date du 19 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de 10 % (2 748 \$) a été remis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Morel et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre d'achat pour la vente à l'entreprise 2537-0750 Québec Inc. du terrain numéro 4 (lot 6 494 375) du Développement résidentiel - Domaine des Épervières pour la somme de 23 903.87 \$ avant taxes applicables;

QUE cette vente soit effectuée selon les conditions stipulées à l'offre d'achat et selon la *Politique amendée de la Politique relative à la vente de terrains voués à la construction domiciliaire*, dont les acheteurs ont obtenu copie, et que monsieur le maire et la directrice générale et greffière-trésorière sont mandatés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires ou utiles afin de donner effet à la présente résolution, notamment et sans restreindre la généralité de ce qui précède, le contrat de vente chez le notaire.

La conseillère Méлина Harvey s'est retirée du vote.

9- AFFAIRES NOUVELLES

10- PÉRIODES DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2023-12-35

11- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La Levée de l'assemblée est proposée par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 19 h 14.

Patrick Lavoie, maire

**Nathalie Lavoie, directrice générale
et greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

**Nathalie Lavoie,
Directrice générale et greffière-trésorière**

ATTESTATION DU MAIRE

Je, Patrick Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Patrick Lavoie,
Maire

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du Code municipal du Québec, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 22 janvier 2024. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION

PROCÈS-VERBAL **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion, tenue le 20 décembre 2023 à 19 h 30, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil sous la présidence de monsieur le maire Patrick Lavoie à laquelle il y avait quorum.

Sont présents:

M. Dominique Tremblay
Mme Cathy Tremblay
Mme Guylaine Morel
Mme Mélina Harvey
M. Jean-Claude Junior Tremblay

Absente :

Mme Louise Jean

Assistent également : la secrétaire d'assemblée madame Nathalie Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que madame Nadine Perron, secrétaire-administrative.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la Loi et ceux présents déclarent l'avoir reçu dans les délais requis.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de la convocation de la séance et du quorum requis ;

2. Ouverture de la séance ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption du budget 2024 ;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 ;
6. Période de questions ne portant sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations ;
7. Levée de l'assemblée.

1- CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION DE LA SÉANCE ET DU QUORUM REQUIS

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum sont constatés par monsieur le maire.

2023-12-36

2- OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Patrick Lavoie, président de l'assemblée, procède à l'ouverture de la séance extraordinaire par un mot de bienvenue tel que proposée par Mélina Harvey.

2023-12-37

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2023-12-38

4- ADOPTION DU BUDGET 2024

Il est proposé par Cathy Tremblay, appuyé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2024 tel que suit :



Municipalité de
SAINT-HILARION

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

REVENUS

	BUDGET 2024	BUDGET 2023	écart
Taxes générales:	1 560 000 \$	1 410 000 \$	150 000 \$
Tarification services municipaux:	486 000 \$	432 000 \$	54 000 \$
Paiement tenant lieu de taxes:	12 997 \$	12 862 \$	135 \$
Services rendus:	4 000 \$	4 000 \$	- \$
Impositions des droits:	37 000 \$	37 000 \$	- \$
Amendes, pénalités et intérêts:	24 500 \$	8 000 \$	16 500 \$
Autres revenus:	49 416 \$	64 129 \$	14 713 \$-
Transferts inconditionnels:	80 466 \$	18 613 \$	61 853 \$
Transferts conditionnels:	248 621 \$	248 763 \$	142 \$-
Surplus affecté:	30 000 \$	115 000 \$	85 000 \$-
POUR UN GRAND TOTAL DE REVENUS:	2 533 000 \$	2 350 367 \$	182 633 \$



7.8%

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:

	BUDGET 2024	BUDGET 2023	écart
Législation:	87 105 \$	73 992 \$	13 113 \$
Gestion financière:	310 656 \$	286 803 \$	23 853 \$
Greffe:	3 200 \$	3 200 \$	- \$
Évaluation:	42 829 \$	41 126 \$	1 703 \$
Autres:	56 722 \$	50 884 \$	5 838 \$
			- \$
SOUS-TOTAL:	500 512 \$	456 005 \$	44 507 \$

9.8%

SÉCURITÉ PUBLIQUE:

Services de la Sûreté du Québec:	115 834 \$	111 964 \$	3 870 \$
Protection contre l'incendie:	150 156 \$	134 735 \$	15 421 \$
SOUS-TOTAL:	265 990 \$	246 699 \$	19 291 \$

7.3%

TRANSPORT:

Voirie municipale:	326 700 \$	298 400 \$	28 300 \$
Enlèvement de la neige:	298 861 \$	270 311 \$	28 550 \$
Éclairage des rues:	9 500 \$	9 500 \$	- \$
Transport collectif:	9 111 \$	7 736 \$	1 375 \$

SOUS-TOTAL:	644 172 \$	585 947 \$	58 225 \$
--------------------	-------------------	-------------------	------------------

9.0%

HYGIÈNE DU MILIEU:

Approvisionnement et traitement de l'eau:	133 000 \$	135 400 \$	2 400 \$-
Traitement des eaux usées:	86 000 \$	87 500 \$	1 500 \$-
Déchets domestiques:	130 795 \$	99 238 \$	31 557 \$
Matières secondaires, valorisation, écoco:	68 024 \$	44 652 \$	23 372 \$

SOUS-TOTAL:	417 819 \$	366 790 \$	51 029 \$
--------------------	-------------------	-------------------	------------------

12.2%

URBANISME:

Urbanisme et zonage:	79 550 \$	76 013 \$	3 537 \$
Promotion et développement:	27 500 \$	10 000 \$	17 500 \$

SOUS-TOTAL:	<u>107 050 \$</u>	<u>86 013 \$</u>	<u>21 037 \$</u> 19.7%
--------------------	-------------------	------------------	---------------------------

LOISIRS ET CULTURE:

Centre communautaire et bureaux locati	35 000 \$	31 400 \$	3 600 \$
Activités récréatives:	171 760 \$	129 628 \$	42 132 \$
Activités culturelles:	13 800 \$	14 000 \$	200 \$-

SOUS-TOTAL:	<u>220 560 \$</u>	<u>175 029 \$</u>	<u>45 531 \$</u> 20.6%
--------------------	-------------------	-------------------	---------------------------

FRAIS DE FINANCEMENT:

Frais de financement	539 163 \$	590 009 \$	50 846 \$-
moins subventions:	193 266 \$-	187 125 \$-	6 141 \$-
Remboursement au Fonds de roulement	31 000 \$	31 000 \$	- \$

SOUS-TOTAL:	<u>376 897 \$</u>	<u>433 884 \$</u>	<u>56 987 \$-</u> -15.1%
--------------------	-------------------	-------------------	-----------------------------

POUR UN GRAND TOTAL DE DÉPENSES	<u>2 533 000 \$</u>	<u>2 350 367 \$</u>	<u>182 633 \$</u>
--	----------------------------	----------------------------	--------------------------



7.8%

ADOPTÉ À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023

Patrick Lavoie, maire

Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière

2023-12-39

**5- ADOPTION DES PRÉVISIONS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
POUR LES ANNEES 2024-2025-2026**

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal adopte les prévisions du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 tel que suit :



Municipalité de
SAINT-HILARION

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE CHARLEVOIX

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Prévisions		Investissements	2024	2025	2026
Gestion financière et administrative					
Site web	A	4 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
Ameublement de bureau	A	4 000 \$	4 000 \$		
Aménagement voûte et rangement	A	1 500 \$	1 500 \$		
Ordinateur portable avec licence PG	A	2 000 \$	2 000 \$		
Imprimante	A	1 500 \$	- \$	1 500 \$	
Amélioration bureau municipal	C/H	115 000 \$	115 000 \$		
Sécurité incendie					
Boyaux (4)	A	1 200 \$	1 200 \$		
Habits de pompier (9)	A	27 000 \$	9 000 \$	9 000 \$	9 000 \$
Casques (12)	A	7 200 \$	3 600 \$	1 800 \$	1 800 \$
Articles de sauvetage en hauteur	A	1 500 \$		1 500 \$	
Système de cascade pour remplissage de cylindre	K/M	13 495 \$	- \$		13 495 \$
Réservoir incendie pour territoire non-urbain 20000 gallons	K/M	45 000 \$	- \$		45 000 \$
Système d'ancrage pour réservoir	A	10 000 \$	10 000 \$		
Camion incendie (remplacement swat)	J	250 000 \$			250 000 \$
Camion citerne	J	75 000 \$			75 000 \$
Ventilateur à pression positive	A	5 000 \$	- \$	5 000 \$	
Ponts à boyaux	A	2 800 \$	2 800 \$		
Radio NX et micro (6)	A	3 300 \$	1 100 \$	1 100 \$	1 100 \$
Amélioration et ameublement bureau	A	1 000 \$	1 000 \$		
Voirie					
Réfection chemin Cartier Sud (segment I029)200 m.	K/N/J	1 074 510 \$	1 074 510 \$		
Réfection chemin Principal Est (segment I009 et I010) 360 m.	K/N/J	1 479 960 \$	1 479 960 \$		
Clé à choc	A	2 800 \$	2 800 \$		
Luminaires DEL (4)	A	1 975 \$	1 975 \$		
Éclairage des rues					
Lumières de rue	C	15 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Approvisionnement et traitement de l'eau					
Étagère pour fournitures (ancienne caserne)	A	1 000 \$	1 000 \$		
Réfectoscope avec lumière	A	425 \$		425 \$	
Mise à niveau Électricité réservoir	A	3 500 \$	3 500 \$		
GPS Montana 750 (localisation des actifs, ponceaux,	A	1 320 \$	- \$	1 320 \$	
Détecteur de métal Maggie	A	1 050 \$	1 050 \$		
Traitement des eaux usées					
Carte analogique télémétrie/création rapports	A	3 600 \$	3 600 \$		
Outil pour ouvrir grilles d'égoût	A	460 \$	460 \$		
Promotion et développement économique					
Terrains	C/D	291 000 \$	97 000 \$	97 000 \$	97 000 \$
Achat de terrain (HQ)	C	90 000 \$	90 000 \$		
Patinoire et terrain de jeux / sports					
Ameublement chalet des sports	E	12 000 \$	12 000 \$		
Projet -Aménagement aînés T.J.	O	99 000 \$	99 000 \$		
Éclairage	A	3 000 \$	3 000 \$		
Grand total		3 651 595 \$	3 027 555 \$	125 145 \$	498 895 \$

Veillez prendre note que le programme triennal d'immobilisations est sujet à changements et que son adoption ne garantit pas la réalisation des travaux qui y énumérés.

ADOPTÉ À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023

Patrick Lavoie, maire

Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière

Mode de financement			
(A) Budget de l'année			
(B) Fonds de roulement			
(C) Surplus libre			
(D) Réserve			
(E) Fonds FRR			
(F) Fonds éolien			
(G) Aide financière Programme DEC			
(H) Programme PRABAM (98 982 \$)			
(I) -			
(J) Emprunt long terme			
(K) TECQ 2019-2024			
(L) Plan particulier d'amélioration			
(M) Autres subventions ou sources non définies			
(N) PAVL			
(O) Subvention PRIMA			

6- PÉRIODE DE QUESTIONS NE PORTANT QUE SUR LE BUDGET 2021 OU LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Une période de question a été tenue.

2023-12-39

7- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Cathy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 38.

Patrick Lavoie, maire

Nathalie Lavoie, directrice générale
et secrétaire-trésorière.

ATTESTATION DU MAIRE

Je, Patrick Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Patrick Lavoie,
Maire

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du Code municipal du Québec, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 22 janvier 2024. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.